



RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

**Fourniture de vêtements de travail, de protections
de la tête et de chaussures de sécurité pour le PAS et
pour RET**

Date et heure limites de réception des offres :

Mercredi 30 septembre 2026 à 12:00

Port autonome de Strasbourg
1 rue du Port du Rhin
CS80407
67002 Strasbourg Cedex

L'ESSENTIEL DE LA PROCÉDURE

	Objet	Fourniture de vêtements de travail, de protections de la tête et de chaussures de sécurité pour le PAS et pour RET
	Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
	Type de contrat	Accord-cadre
	Nombre de lots	2
	Délai de validité des offres	180 jours
	Forme de groupement	Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Clauses sociales	Avec
	Clauses environnementales	Avec
	Durée / Délai	Défini par lot
	Négociation	Avec
	Visite sur site	Sans

SOMMAIRE

1 - Objet et étendue de la consultation	4
1.1 - Objet.....	4
1.2 - Mode de passation	4
1.3 - Type et forme de contrat.....	4
1.4 - Décomposition de la consultation	4
1.5 - Nomenclature.....	5
1.6 - Renouvellement	5
2 - Conditions de la consultation	5
2.1 - Délai de validité des offres	5
2.2 - Forme juridique du groupement	5
2.3 - Variantes	5
2.4 - Développement durable.....	5
3 - Conditions relatives au contrat	5
3.1 - Durée du contrat ou délai d'exécution.....	5
3.2 - Modalités essentielles de financement et de paiement	6
3.3 - Confidentialité et mesures de sécurité	6
4 - Contenu du dossier de consultation	6
5 - Présentation des candidatures et des offres	6
5.1 - Documents à produire	6
5.2 - Echantillons, maquettes ou prototypes.....	7
6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis	14
6.1 - Transmission électronique	15
6.2 - Transmission sous support papier.....	16
7 - Examen des candidatures et des offres	16
7.1 - Sélection des candidatures	16
7.2 - Attribution des accords-cadres	16
7.3 - Suite à donner à la consultation	18
8 - Traitement des données personnelles	18
9 - Renseignements complémentaires	19
9.1 - Adresses supplémentaires et points de contact	19
9.2 - Procédures de recours.....	19

1 - Objet et étendue de la consultation

1.1 - Objet

La présente consultation concerne : **Fourniture de vêtements de travail, de protections de la tête et de chaussures de sécurité pour le PAS et pour RET.**

Fourniture et livraison à l'ensemble des membres du groupement de commandes, de vêtements de travail haute visibilité ou non, avec ou sans bandes réfléchissantes et sérigraphie, ainsi que de casques et casquettes de protection de la tête. Fourniture et livraison à l'ensemble des membres du groupement de commandes de chaussures et bottes de sécurité.

L'accord-cadre s'exécute dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique avec les organismes suivants :

Port autonome de Strasbourg
1 rue du Port du Rhin
CS80407
67002 Strasbourg Cedex

RHINE EUROPE TERMINALS SAS
1 rue du Port du Rhin
CS80407
67002 Strasbourg Cedex

** RHINE EUROPE TERMINALS SAS est une filiale à 100% du Port autonome de Strasbourg, qui à ce titre sont soumises au code de la commande publique.*

Le coordonnateur du groupement de commandes est : Port autonome de Strasbourg. Il a en charge la passation, la signature et la notification de l'accord-cadre. Chaque membre doit suivre l'exécution de l'accord-cadre.

Lieu(x) d'exécution :

- Pour le Port autonome de Strasbourg :
 - a) Ports de Strasbourg - 1 rue du Port du Rhin - CS 80407 - F-67002 Strasbourg cedex
 - b) Ports de Strasbourg - Pôle exploitation, entretien et maintenance - 6 rue de la Coopérative - F-67000 Strasbourg.
- Pour Rhine Europe Terminal
Rhine Europe Terminal - 20 rue de St-Nazaire- 67100 Strasbourg (lieu de livraison unique pour RET).

1.2 - Mode de passation

La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

1.3 - Type et forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Chaque accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique.

1.4 - Décomposition de la consultation

Les prestations sont réparties en 2 Lot(s) :

Lot(s)	Désignation
01	Vêtements de travail et protections de la tête

02	Chaussures de sécurité
----	------------------------

Chaque lot fera l'objet d'un accord-cadre.

Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots.

1.5 - Nomenclature

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
18110000-3	Vêtements professionnels

Lot(s)	Code principal	Description
01	18110000-3	Vêtements professionnels
02	18830000-6	Chaussures de protection

1.6 - Renouvellement

Il s'agit d'un accord-cadre renouvelable en raison du caractère récurrent des prestations.

L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

2 - Conditions de la consultation

2.1 - Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.2 - Forme juridique du groupement

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire de l'accord-cadre.

2.3 - Variantes

Aucune variante n'est autorisée.

2.4 - Développement durable

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social et environnemental dont le détail est indiqué dans le CCP. Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges.

Chaque titulaire concerné devra mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations.

3 - Conditions relatives au contrat

3.1 - Durée du contrat ou délai d'exécution

La durée de la période initiale est fixée au CCP.

3.2 - Modalités essentielles de financement et de paiement

Les sommes dues au(x) titulaire(s) de l'accord-cadre seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

3.3 - Confidentialité et mesures de sécurité

Les candidats doivent respecter l'obligation de confidentialité requise pour l'exécution des prestations.

L'attention des candidats est particulièrement attirée sur les dispositions du Cahier des clauses particulières qui énoncent les formalités à accomplir et les consignes à respecter du fait de cette obligation de confidentialité.

4 - Contenu du dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :

- Le détail quantitatif estimatif (DQE)
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Le cahier des clauses particulières (CCP)
- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes
- Le règlement de la consultation (RC)

Par le seul fait de soumissionner, le candidat reconnaît avoir pris connaissance de la totalité de ces documents et en accepte les termes sans aucune modification.

Il est remis gratuitement à chaque candidat.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation au plus tard 10 jours inclus avant la date limite de réception des offres. Ce délai est décompté à partir de la date d'envoi par le pouvoir adjudicateur des modifications aux candidats ayant retiré le dossier initial. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

5 - Présentation des candidatures et des offres

Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Si les offres des candidats sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français, cette traduction doit concerner l'ensemble des documents remis dans l'offre.

5.1 - Documents à produire

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L. 2142-1, R. 2142-3, R. 2142-4, R. 2143-3 et R. 2143-4 du Code de la commande publique :

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner	Non

Renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles	Non

Renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise :

Libellés	Signature
Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années	Non

Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur. En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

Pièces de l'offre :

Libellés	Signature
L'acte d'engagement (AE) et ses annexes	Non
Le bordereau des prix unitaires (BPU)	Non
Le détail quantitatif estimatif (DQE)	Non
Le mémoire justificatif des dispositions que l'entreprise se propose d'adopter pour l'exécution du contrat comportant les documents suivants : - Pour chaque référence demandée, une fiche technique, - La justification de la conformité des articles aux exigences réglementaires, - Les éléments d'information sur les stocks et les délais de réapprovisionnement, - Les moyens mis en œuvre pour le traitement particulier des commandes avec travaux de sérigraphie (maquettage, BAT, vérification avant expédition, etc...), - La gestion du service après-vente et de retours ou échanges (délais, temps de réponse etc.), - Les détails des délais de livraison des produits, - Détail du processus de recyclage des produits récupérés, - Tout autre élément que le candidat jugera utile d'ajouter à son dossier et permettant d'améliorer la présentation et la compréhension de son offre.	Non
Les échantillons conformément à l'article 5.2 du présent règlement de consultation	Non

5.2 - Echantillons, maquettes ou prototypes

Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons, maquettes ou prototypes suivants :

Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront les échantillons suivants :

Pour le lot n°1 - Vêtements de travail et protections de la tête :

Définition de l'article	Description technique et composition*	Quantité
-------------------------	---------------------------------------	----------

Pantalon de travail bicolore Gris et/ou Noir toute saison <u>avec renfort aux genoux</u> : - Fermeture "éclair" braguette - 2 poches avant - 1 poche arrière - 1 poche pour mètre à droite - 1 grande poche latérale à gauche - Fermeture des poches par boutons pression (pas de scratch velcro) - Renfort aux genoux (mais pas de genouillère) - Bandes rétroréfléchissantes sur les jambes - Sérigraphie sur rabat de la poche latérale T36 à 66	60 % coton et 40 % polyester	1
Pantalon de travail bicolore Gris et/ou Noir toute saison <u>sans renfort aux genoux</u> : - Fermeture "éclair" braguette - 2 poches avant - 1 poche arrière - 1 poche pour mètre à droite - 1 grande poche latérale à gauche - Fermeture des poches par boutons pression (pas de scratch velcro) - Bandes rétroréfléchissantes sur les jambes - Sérigraphie sur rabat de la poche latérale T36 à 66	60 % coton et 40 % polyester	1
Pantalon de travail bicolore Gris et/ou Noir toute saison <u>sans renfort aux genoux (technique)</u> - Fermeture "éclair" braguette - 2 poches avant - 1 poche arrière - 2 poche pour mètre à droite (poche à outil : tournevis...) - 1 grande poche latérale à gauche - Fermeture des poches par fermeture éclair (pas de scratch velcro) - Bandes rétroréfléchissantes sur les jambes - Sérigraphie sur rabat de la poche latérale T36 à 66	60 % coton et 40 % polyester Pas de coupe seyante	1
Pantalon ignifugé (idem ci-dessus, mais avec caractéristiques "non feu")	100% coton Résistant à la coupure, non abrasif, antifeu	1

Pantalon de travail Haute Visibilité ORANGE <u>sans renfort aux genoux</u> : - Fermeture "éclair" braguette - 2 poches avant - 2 poches latérales - 2 poches arrières - Poche mètre à droite - 2 bandes rétroréfléchissantes sur les jambes - Fermeture des poches par boutons pression (pas de scratch velcro) - Sérigraphie sur rabat de la poche latérale T36 à 66	36 % coton et 65 % polyester Classe 2	1
Caleçon pour l'hiver	pour -15 degrés celcius	1
Veste de travail bicolore Gris et/ou Noir : - Fermeture éclair sous pate à rabat pressonné - 2 poches devant sur la bas - 1 poche coté cœur avec rabat fermé par bouton pression - 1 poche intérieure (fermeture des poches par bouton pression - pas de scratch velcro). - Sérigraphie sur rabat poche poitrine T36 à T66	60 % coton et 40 % polyester	1
Veste en cuir de soudeur Fermeture facile par bande auto-agrippantes Poignets réglables Sérigraphie côté cœur S à 5XL	EN ISO 11611 : Classe 2	1
Veste demi-saison coupe-vent type Softshells GRISE ou NOIRE. Capuche amovible. Imperméable. Poches extérieures zippées. Sérigraphie sur coeur Tailles XS à 3XL	imper/ respirant Plusieurs couches.	1
Veste demi-saison coupe-vent type Softshells Haute Visibilité ORANGE fluorescent/bleu marine. Avec <u>capuche amovible</u> . Bandes rétroréfléchissantes segmentées. Sérigraphie côté coeur Tailles XS à 3XL	imper/ respirant EN ISO 20471 Classe 2	1
Blouson Haute Visibilité, ORANGE fluorescent/bleu marine. Imperméable. Protection contre le froid. Doublure et col en fourrure amovible. Manches et capuche amovible. Serre au niveau de la ceinture. Multipoches intérieures (téléphone, clés, gants..) Bandes réfléchissantes. Sérigraphie Tailles S à 5XL.	100% polyester, enduit PVC, Orange fluo/bleu marine - Bandes rétroréfléchissantes EN ISO 20471 Classe 3	1
Parka 5 en 1 Haute Visibilité ORANGE fluorescent/bleu marine. Bandes réfléchissantes. Imperméable et respirant. 2 poches extérieures. Multipoches intérieures (téléphone, clés, gants..) Doublure rembourée. Manches amovibles. Col montant. Capuche détachable. Sérigraphie côté cœur. XS à 5XL	100% polyester, enduit PVC, EN ISO 20471 Classe 3	1

Ensemble de pluie Haute Visibilité classe 3 - ORANGE fluorescent, avec boutons de pression. Bande réfléchissante. 2 poches extérieures Sérigraphie sur rabat poche poitrine XS à 5XL	EN ISO 20471 : Classe 3 100% polyester, enduit PVC RESPIRANT (évacue la transpiration) ÉTANCHE - IMPERMEABLE Ne retient pas l'humidité	1
Sweatshirt camionneur ORANGE/bleu Haute Visibilité (molleton gratté) Bandes réfléchissantes Col montant zippé avec sérigraphie directe coté cœur XS à 4XL	EN ISO 20471 classe 3 Norme RIS 3279-TOM pour l'industrie ferroviaire (couleur orange) 65% polyester 35%coton	1
Sweatshirt camionneur Gris ou Noir (molleton gratté) Col montant zippé Avec sérigraphie directe coté cœur XS à 4XL	20% polyester 80%coton	1
T-shirt manches longues, ORANGE Haute Visibilité Bandes rétroréfléchissantes <u>segmentées et sans coutures</u> avec sérigraphie directe coté cœur XS à 5XL	EN ISO 20471 classe 3 Norme RIS 3279-TOM pour l'industrie ferroviaire (couleur orange) 45% polyester 55 coton <u>Anti-transpiration</u>	1
POLO ORANGE/bleu manches courtes Haute Visibilité Bandes rétroréfléchissantes <u>segmentées et sans coutures</u> avec sérigraphie directe coté cœur XS à 5XL	EN ISO 20471 classe 2 Norme RIS 3279-TOM pour l'industrie ferroviaire (couleur orange) 45% polyester 55 coton <u>Anti-transpiration</u>	1
POLO manches courtes Gris ou Noir Patte de boutonnade col 3 boutons Avec sérigraphie directe coté cœur S à 4XL	100 % coton	1
T-shirt manches courtes, ORANGE/bleu Haute Visibilité Bandes rétroréfléchissantes <u>segmentées et sans coutures</u> avec sérigraphie directe coté cœur XS à 5XL	EN ISO 20471 classe 2 Norme RIS 3279-TOM pour l'industrie ferroviaire (couleur orange) 45% polyester 55 coton <u>Anti-transpiration</u>	1
T-shirt Gris ou Noir avec sérigraphie directe côté cœur S à 5XL	100 % coton	1
Gilet Haute Visibilité ORANGE fluorescent, fermeture réglable par « velcro », bandes bretelles droites cousues Sérigraphie bas du dos à gauche. S à 5XL	100% polyester EN 20471 :2013. Classe 2	1

Casque de chantier de couleur ORANGE Avec bandes rétroréfléchissante Avec jugulaire amovible. Molette de réglage. Au moins 7 ans de durée d'utilisation à partir de la date de fabrication. + sérigraphie.	Conformité EN 397	1
Casque de chantier multifonction/technique Jugulaire amovible Visière amovible Lampe amovible Sérigraphie	Conformité EN 397	1
Casquette anti-heurt Taille ajustable + sérigraphie	65% polyester 35%coton, grise Conformité EN 812 Couleur grise.	1
Casquette de protection solaire Taille ajustable + sérigraphie	Couleur ORANGE et GRISE 100% coton.	1
Bonnet de couleur ORANGE <u>intégrant des matières recyclées</u> A grand bord replié + sérigraphie	Classique et chaud. Intégrant des matières recyclées. Doublure Thinsulate. Toucher doux.	1
Sac à dos noir Fond rigide pour compartiment chaussures. Multipoches avec grande poche zippée devant et 2 poches zippées de chaque côté.	Polyester	1
Pantalon de travail <u>léger</u> Haute Visibilité ORANGE : - Fermeture "éclair" braguette - 2 poches avant - 2 poches latérales - 2 poches arrières - Poche mètre à droite - 2 bandes rétroréfléchissantes segmentées sur les jambes - Sérigraphie sur rabat de la poche latérale T36 à 66	33 % coton, 65 % polyester, 2% d'elasthanne Classe 2	1
Bermuda de travail/short de travail Gris et/ou Noir - Fermeture "éclair" braguette - 2 poches avant - 1 poche arrière - 1 poche pour mètre à droite - 1 grande poche latérale à gauche - Fermeture des poches par boutons pression ou fermeture éclair - Bandes rétroréfléchissantes sur les jambes - Sérigraphie sur rabat de la poche latérale T36 à 66	10% elasthanne + coton + nylon-polyester	1

Corsaires / short de travail / bermuda de travail / pantalon de travail 3/4 / pantalon démontable 2 poches avants 2 poches arrières 1 anneau porte outil (optionnel) 1 poche cuisse/cargo Fermeture des poches par bouton pression / Velcro / fermeture éclair - Sérigraphie sur rabat de la poche latérale T36 à T66	60 % coton et 40% polyester	1
Chapeau rafraichissant à bord large (<u>de préférence</u> de couleur orange et grise) Possibilité de tremper dans l'eau pour activer. Garde au frais toute la journée de travail. Ajustement sécurisé. + sérigraphie	Tissu anti-UV	1
Casquette de protection solaire <u>avec protège-nuque</u> de couleur ORANGE ou BLEUE MARINE Protectrice des UV. Avec bandes réfléchissantes. Taille réglable. + sérigraphie	Tissu anti-UV	1
Gilet haute visibilité ORANGE fluorescent rafraichissant Avec un effet de refroidissement de plusieurs heures Bandes réfléchissantes segmentées Fermeture centrale à glissière Sérigraphie bas du dos à gauche. S à 3XL	EN 20471 :2013. Classe 2	1
T-shirt rafraichissant (à porter sous gilet de sécurité HV) Sensation de fraîcheur durant plusieurs heures. A tremper, essorer et secouer Avec sérigraphie directe côté cœur S à 3XL	Technologie "Jadecool" Protection UV : UPF 50+ 100% polyester	1
Lingette rafraîchissante Pour rafraichissement et séchage. Garde au frais toute la journée de travail. A tremper dans l'eau pour activer.	Matelassée.	1

***Les candidat pourront proposer des articles avec des caractéristiques techniques et une composition se rapprochant autant que possible des informations indiquées dans la colonne « Description technique et composition » du tableau. Les articles doivent toutefois respecter impérativement les normes indiquées.**

Pour le Lot n°2 - Chaussures de sécurité :

Définition de l'article	Description technique*	Quantité
Chaussures de sécurité hautes et souples, adaptées à la conduite d'engins et à la marche	EN ISO 20345 - 2011 : S3 SRC Semelle antibactérienne Pointures 35 à 48	3 modèles différents
Chaussures de sécurité basses et souples, adaptées à la conduite d'engins et à la marche	EN ISO 20345 - 2011 : S3 SRC Semelle	3 modèles différents

	antibactérienne Pointures 35 à 48	
Chaussures de sécurité hautes, adaptées au milieu industriel ainsi qu'à l'entretien des espaces verts	Tige : cuir pleine fleur EN ISO 20345 - 2011 : S3-WR-SRC Résistantes à l'eau Semelle antibactérienne Pointures 36 à 48	3 modèles différents
Chaussures de sécurité basses, adaptées au milieu industriel ainsi qu'à l'entretien des espaces verts	Tige : cuir pleine fleur EN ISO 20345 - 2011 : S3-WR-SRC Résistantes à l'eau Semelle antibactérienne Pointures 36 à 48	3 modèles différents
Chaussures de sécurité hautes isolantes pour électricien	Tige en cuir Spécial risques électricien - Sans métal Isolation face au risque de choc électrique EN ISO 20345 - 2011 : SB-HRO-FO-WR-SRC Pointures 36 à 48	1 modèle
Chaussures de sécurité hautes spécifiques pour soudeurs	Tige en cuir Spécial risques soudeurs EN ISO 20349-2:2017+ A1:2020 : S3-WG-HRO- HI-CI-SRC Protection des lacets Coutures en fil ignifugé Pointures 36 à 48	2 modèles différents
Surchaussures de sécurité avec embout	Normes EN 12568 (écrasement) et EN 12387 (glissement) Semelle avec adhérence efficiente Equivalent chaussure LEMAÎTRE modèle "Visitor" Pointures S, M et L - couleurs pour différencier pointures	1 modèle
Bottes de sécurité grand froid	Tige : cuir pleine fleur huilé Intérieur fourré EN ISO 20345 - 2011 : S3 SRC Pointures 35 à 48	2 modèles différents
Bottes de sécurité imperméables hautes en PVC ou caoutchouc	Tige PVC ou caoutchouc Embout acier Semelle anti- perforation et antistatique - Crampons EN 20345 - 2011 : S5	1 modèle

	<u>SRC</u> Pointures 37 à 48	
Bottes de sécurité pluie hautes en PVC ou caoutchouc	Tige PVC ou caoutchouc Embout acier Semelle anti-perforation et antistatique - Crampons Semelle antiglisse Étanche/imperméable Ne retient pas l'humidité EN 20345 - 2011 : <u>S5</u> <u>SRA</u> Pointures 37 à 48	1 modèle
Semelle thermique/polaire	Isole contre le froid En laine Ne retient pas l'humidité NF EN 12746 NF EN 13520 Pointures 35 à 50	1 modèle

***Les candidats pourront proposer des articles avec des caractéristiques techniques et des matériaux se rapprochant autant que possible des informations indiquées dans la colonne « Description technique » du tableau. Les articles doivent toutefois respecter impérativement les normes indiquées.**

Les échantillons devront être envoyés en un ou plusieurs colis en recommandé avec accusé de réception ou remis contre récépissé, dans le délai limite de remise des offres figurant en page 1 à l'adresse suivante :

Port autonome de Strasbourg
Pôle d'exploitation et maintenance
6 rue de la Coopérative
67000 STRASBOURG
A l'attention de Monsieur Thierry STRAEBLER

L'emballage contenant les échantillons devra impérativement comporter les mentions suivantes :

Accord-cadre n°26F037DAFPRH
Fourniture de vêtements de travail, de protection de la tête et de chaussures de sécurité pour le PAS et pour RET
Le lot concerné : lot n°1 Vêtements de travail et protections de la tête ou lot n°2 Chaussures de sécurité
Nom, adresse et n° de SIRET du candidat
ECHANTILLONS
NE PAS OUVRIR

L'ensemble des échantillons sera retourné aux candidats dont l'offre n'aura pas été retenue.

Pour le(s) soumissionnaire(s) dont l'offre sera retenue, les échantillons seront soit retournés au candidat titulaire s'ils ne peuvent pas être utilisés, soit conservés en stock pour être utilisés dans le cas où ils peuvent être attribués par la suite à des collaborateurs.

Les offres ne comportant pas d'échantillons seront déclarées irrégulières et rejetées.

6 - Conditions d'envoi ou de remise des plis

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document.

6.1 - Transmission électronique

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://alsacemarchespublics.eu>.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le pli doit contenir deux dossiers distincts comportant respectivement les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres.

Si plusieurs plis sont transmis successivement par le même candidat, **seul le dernier pli transmis dans le délai imparti est pris en compte par l'acheteur**. Il doit par conséquent contenir l'ensemble des pièces exigées au titre de la présente consultation.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (CD-ROM, DVD-ROM, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ;
- lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante :

Port autonome de Strasbourg
Pôle Achats / Marchés
1 rue du Port du Rhin
CS80407
67002 Strasbourg Cedex

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

La signature électronique du contrat par l'attributaire n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Le candidat est invité à créer son "Espace entreprise" sur la plateforme AWS-Entreprise (<https://www.marches-publics.info/fournisseurs.htm>). Sur cette plateforme, le candidat pourra retrouver l'ensemble de ses retraits de dossier de consultation. L'inscription est un préalable obligatoire pour correspondre avec l'acheteur lors de chaque consultation (Questions/Réponses, Dépôt de candidatures et offres. . .). Elle permet également de bénéficier d'un service d'alertes sur les consultations (précisions, modifications, report de délais...).

Par conséquent, il est recommandé d'indiquer une adresse mail durable pendant toute la durée de la procédure, en priorité l'adresse de l'interlocuteur principal du candidat, ainsi que la ou les adresses de remplacement en cas d'absence de ce dernier. Le candidat ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme lors du déroulement de la consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse, ou en cas de suppression de ladite adresse.

Un service de dépôt "Attestation" permet au candidat de déposer en ligne son RIB, son KBIS, ses attestations d'assurance, sa liste nominative des travailleurs étrangers, son attestation de régularité fiscale et son attestation semestrielle sociale dans un coffre-fort sécurisé. L'ensemble des acheteurs utilisateurs de la plateforme auront accès à ces informations.

L'ensemble de ces services est fourni gratuitement au candidat.

Attention, la date et l'heure limites de dépôt s'entendent de manière stricte : mercredi 30 septembre 2026 à 12:00:00



Pensez à anticiper votre dépôt 48 heures avant l'heure limite

6.2 - Transmission sous support papier

La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

7 - Examen des candidatures et des offres

7.1 - Sélection des candidatures

Avant de procéder à l'examen des candidatures, s'il apparaît que des pièces du dossier de candidature sont manquantes ou incomplètes, le pouvoir adjudicateur peut décider de demander à tous les candidats concernés de produire ou compléter ces pièces dans un délai maximum de 10 jours.

Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières.

7.2 - Attribution des accords-cadres

Le jugement des offres sera effectué dans les conditions prévues aux articles L.2152-1 à L.2152-4, R. 2152-1 et R. 2152-2 du Code de la commande publique et donnera lieu à un classement des offres.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que toute offre irrégulière ou inacceptable pourra être régularisée pendant la négociation, et que seule une offre irrégulière pourra être régularisée en l'absence de négociation. En revanche, toute offre inappropriée sera systématiquement éliminée.

Toute offre demeurant irrégulière pourra être régularisée dans un délai approprié.

La régularisation d'une offre pourra avoir lieu à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Pour le lot n°01

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	20.0
2-Valeur technique	35.0
2.1-Fonctionnalité, qualité, finition et durabilité des articles	18.0
2.2-Confort et esthétique lors du port des articles	17.0
3-Exécution de services	30.0
3.1-Service après-vente et garantie	15.0
3.2-Délai de livraison	15.0
4-Performances en matière de protection de l'environnement	10.0
5-Performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté	5.0

Pour le lot n°02

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	26.0
2-Valeur technique	34.0

2.1-Fonctionnalité, qualité, finition et durabilité des articles	17.0
2.2-Confort et esthétique lors du port des articles	17.0
3-Exécution de services	30.0
3.1-Service après-vente et garantie	15.0
3.2-Délai de livraison	15.0
4-Performances en matière de protection de l'environnement	5.0
5-Performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté	5.0

Chaque candidat se verra attribuer une note globale sur 100.

La pondération de chaque critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

La pondération de chaque sous-critère correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus par le candidat.

Le critère n°2 "*Valeur technique*" sera analysé sur la base des éléments transmis par les soumissionnaires dans leur mémoire technique ainsi qu'en fonction des échantillons présentés.

Pour l'analyse du sous-critère n°2-1 "*Fonctionnalité, qualité, finition et durabilité des articles*", le pouvoir adjudicateur prendra en compte les finitions, la qualité des matières utilisées et la fonctionnalité des articles dans le cadre de leur utilisation (protection et visibilité) sur la base des fiches techniques et échantillons fournis.

Des points seront attribués pour chaque article du bordereau des prix unitaires (BPU) pour lequel un échantillon a été demandé :

0	Echantillon de mauvaise qualité
1	Echantillon insuffisant
2	Echantillon satisfaisant mais présentant des défauts mineurs
3	Echantillon satisfaisant et avantageux répondant aux attentes
4	Echantillon satisfaisant et allant au-delà des attentes (dans le cadre de la réponse au besoin du PAS et de RET)

L'ensemble des points sera additionné pour obtenir la note totale qui servira pour l'attribution de la note du critère. L'offre ayant obtenu le total de point le plus élevé se verra attribuer le maximum de point. Pour les autres offres, les notes seront déterminées en application de la formule suivante :

Pour le lot 1 : $18 \times (\text{Note totale de l'offre notée} / \text{Note totale du soumissionnaire ayant eu la meilleure note})$

Pour le lot 2 : $17 \times (\text{Note totale de l'offre notée} / \text{Note totale du soumissionnaire ayant eu la meilleure note})$

Pour l'analyse du critère n°2-2 "*Confort et esthétique lors du port des articles*", le pouvoir adjudicateur sera vigilant notamment sur l'esthétisme et au confort lors des essayages des échantillons.

Des points seront attribués pour chaque article du bordereau des prix unitaires (BPU) pour lequel un échantillon a été demandé :

0	Echantillon de mauvaise qualité
1	Echantillon insuffisant
2	Echantillon satisfaisant mais présentant des défauts mineurs
3	Echantillon satisfaisant et avantageux répondant aux attentes
4	Echantillon satisfaisant et allant au-delà des attentes (dans le cadre de la réponse au besoin du PAS et de RET)

L'ensemble des points sera additionné pour obtenir la note totale qui servira pour l'attribution de la note du critère. L'offre ayant obtenu le total de point le plus élevé se verra attribuer le maximum de point. Pour les autres offres, les notes seront déterminées en application de la formule suivante :

17 x (Note totale de l'offre notée / Note totale du soumissionnaire ayant eu la meilleure note)

Le critère n°3 "Exécution de services" sera analysé sur la base des éléments transmis par les soumissionnaires dans leur mémoire technique.

Pour l'analyse du sous-critère n°3.1 "*Service après-vente et garantie*" le pouvoir adjudicateur prendra en compte les délais et les modalités de remplacement des articles non-conformes au besoin, par des articles conformes, les délais d'échange ainsi que le contenu de la garantie proposée et sa durée.

Pour l'analyse du sous-critère n°3-2 "*Délai de livraison*", le pouvoir adjudicateur prendra en compte le délai proposé à l'acte d'engagement, à compter de la réception du bon de commande.

Pour l'analyse du critère n°4 "*Performances en matière de protection de l'environnement*", la méthode de notation est précisée dans le questionnaire environnemental.

Pour l'analyse du critère n°5 "*Performances en matière d'insertion professionnelle des publics en difficulté*", la méthode de notation est précisée dans le « Cadre de mémoire « Engagement social » ».

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées entre les indications portées sur le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif estimatif, le bordereau des prix prévaudra et le montant du détail quantitatif estimatif sera rectifié en conséquence. L'entreprise sera invitée à confirmer l'offre ainsi rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

7.3 - Suite à donner à la consultation

Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec les 3 candidats sélectionnés.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du Code de la commande publique. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

8 - Traitement des données personnelles

Les parties s'engagent à respecter la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, à savoir notamment le Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Les conditions des traitements de données personnelles réalisés dans le cadre du présent marché sont précisées à l'article 4 du CCAP.

Dans le cadre de la passation du marché, le pouvoir adjudicateur, en qualité de responsable de traitement, est amené à traiter des données personnelles concernant les candidats, le titulaire, leur personnel et son ou ses éventuel(s) sous-traitant(s) et/ou leur personnel. Ces données sont collectées parce qu'elles sont nécessaires au jugement des offres, à la passation du marché et à l'exécution du marché. Elles ne sont traitées qu'à ces seules fins par les services du pouvoir adjudicateur concernés par le marché. Les données ne sont conservées que pour une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Les personnes concernées disposent, à l'égard de ces traitements, d'un droit d'accès à leurs données, d'un droit à la rectification ou à l'effacement de celles-ci, du droit de demander la limitation du traitement, du droit de s'opposer au traitement, d'un droit à la portabilité de leurs données, et du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données après leur mort. Pour exercer leurs droits, les personnes concernées peuvent contacter le Délégué à la protection des données du Port autonome de Strasbourg à l'adresse suivante : dpd@strasbourg.port.fr. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, les personnes concernées peuvent introduire une réclamation auprès de la CNIL. Le titulaire s'engage à protéger les données personnelles qu'il traite en relation avec la passation de ce marché et à informer les personnes dont il collecte et communique les données personnelles au pouvoir adjudicateur conformément aux dispositions applicables du RGPD.

9 - Renseignements complémentaires

9.1 - Adresses supplémentaires et points de contact

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://alsacemarchespublics.eu>

Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours inclus avant la date limite de remise des plis.

Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours inclus au plus tard avant la date limite de remise des plis.

9.2 - Procédures de recours

Le tribunal territorialement compétent est :

Tribunal Administratif de Strasbourg

31 avenue de la Paix

BP 51038

67070 STRASBOURG CEDEX

Tél : 03 88 21 23 23

Télécopie : 03 88 36 44 66

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

- Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA.
- Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
- Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme.